

# Préavis N° 64-2024

## De la Municipalité au Conseil communal

Les Nouveaux Commanditaires  
Projet d'art dans l'espace public

---

Date et lieu proposés pour la séance de la Commission :

Lundi 29 avril 2024 à 19h, – CJS

Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, rue de Lausanne 21

Préavis déposé au Conseil communal le jeudi 25 avril 2024

## Préavis N° 64-2024

### Les Nouveaux Commanditaires Projet d'art dans l'espace public

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Contextualisation</b> .....	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Les Nouveaux Commanditaires</b> .....	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Les Nouveaux Commanditaires en Suisse</b> .....	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>Le processus des Nouveaux Commanditaires à Renens</b> .....	<b>8</b>
5.1	Calendrier prévisionnel.....	10
5.2	Le choix des commanditaires .....	11
5.3	Communication .....	11
<b>6</b>	<b>Descriptions des coûts</b> .....	<b>11</b>
6.1	Coûts de fonctionnement uniques .....	11
<b>6.1.1</b>	<b>Coûts pour un projet des Nouveaux Commanditaires</b> .....	<b>11</b>
<b>6.1.2</b>	<b>Précisions sur la répartition des coûts</b> .....	<b>12</b>
<b>7</b>	<b>Incidences financières</b> .....	<b>13</b>
<b>8</b>	<b>Plan Climat</b> .....	<b>13</b>
<b>9</b>	<b>Conclusion de la Municipalité</b> .....	<b>14</b>

AU CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

## **1 Préambule**

La Ville de Renens cultive depuis de nombreuses années l'ambition de rapprocher l'art et la culture de ses habitant-e-s. Différents exemples, pérennes ou ponctuels, illustrent cette politique culturelle conçue comme élément essentiel au vivre-ensemble : projets participatifs, politique tarifaire, offre scolaire, médiation culturelle. Parmi les projets fédérateurs, Festimixx en est un bel exemple.

Concernant l'art dans l'espace public, sa relation avec la population se tisse au quotidien avec les œuvres visibles en extérieur en accès libre, ou des projets ponctuels comme *Transit*, conçu au moment des travaux de la Place du Marché en 2009, ou encore plus récemment avec ORGANuGAMME II de Danielle Jacqui implanté sur le site de La Ferme des Tilleuls.

Dans les bâtiments communaux et plus précisément dans les collèges de Florissant, du Léman et du Censuy, la Ville a financé quatre interventions artistiques : *Le Petit Prince, Alice et son grand frère* (2009) à Florissant, puis *Trajets* (2010) au Joran et à Vaudaire, *L'Espace des Constructions* à Maurabia (2019) et l'installation *Préau* (2015) dans la cour du Censuy. Celles des collèges du Léman et du Censuy ont été élaborées de manière étroite avec les usagères et usagers des sites scolaires.

Ces différentes réalisations contribuent à faire de Renens, siège de l'ECAL, une ville engagée pour l'art et la culture, dont le patrimoine mérite d'être préservé et rendu visible.

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance des habitant-e-s de Renens envers leur héritage et préparer celui de demain, la Municipalité souhaite instaurer la démarche des Nouveaux Commanditaires, qui consiste à mobiliser la société civile autour d'un projet d'œuvre d'art dans l'espace public et de faire de la population sa « commanditaire ».

« Les Nouveaux Commanditaires (NC) » est une association née il y a 30 ans en France et active en Suisse depuis quelques années seulement. « Son action permet à des citoyen-ne-s qui veulent améliorer leur cadre de vie, changer une situation ou transmettre les valeurs qui les animent, d'associer un-e artiste à leurs préoccupations en lui passant commande d'un projet artistique ». <sup>1</sup> Contrairement à la réalisation d'une œuvre mandatée par des expert-e-s et « donnée » au public, à l'instar du « Pour-cent culturel », la démarche développe un processus participatif pour amener les habitant-e-s à être acteur-trice-s de la naissance d'une œuvre d'art, de la conception à la gestion de projet, en passant par le choix de l'artiste.

Le présent préavis présente un historique des NC et donne les pistes envisagées pour un tel projet à Renens, ainsi que pour son financement, sachant qu'une grande partie des fonds provient de l'Association des NC.

## **2 Contextualisation**

La présence d'œuvres d'art dans l'espace public fait partie depuis de nombreuses années du paysage culturel de la Ville de Renens. Avant l'engagement formel de la Municipalité en 2007 de consacrer un montant de CHF 100'000.- maximal à une intervention artistique dans toute nouvelle construction de bâtiment communal dont la Commune est maître d'ouvrage, des acquisitions se sont faites au gré des opportunités et des calendriers<sup>2</sup>.

De manière générale, la commande d'œuvres passe par voie de concours, ouvert ou sur invitation. Des expert-e-s sélectionnent l'artiste selon certains critères, lui passent une commande qu'ils et elles exécutent, sans que le public ou la population y ait été associé.

Le processus des NC a au contraire pour point de départ le public, qui va choisir l'artiste et l'œuvre, d'où la notion de *nouveaux commanditaires* : le public est considéré comme expert-e du lien qui va l'amener à vivre avec la commande.

---

<sup>1</sup> Pour en savoir davantage sur l'association suisse : [Qui sommes-nous? – Nouveaux Commanditaires \(FR\) \(nc-na.ch\)](#)

<sup>2</sup> Voir à ce sujet le préavis No 58-2024 « Prendre soin du patrimoine culturel de Renens ».

Afin d'assurer la coordination entre tous les partenaires impliqués dans le cadre de vie concerné (associations, entreprises, commerces, etc.), un-e médiateur-trice issu-e de l'association agit comme intermédiaire.

Le résultat est une action collective, dont la durée du processus est variable (en moyenne quatre ans). Le résultat est unique et chaque œuvre est le fruit d'un processus complet.

La démarche nécessite d'impliquer un groupe de personnes de façon continue et répétée, dès le départ. Ce groupe se réunit tous les deux mois afin de définir un cadre d'intervention et un cahier des charges pour l'artiste. La personne en charge de la médiation s'assure que tous les intérêts soient représentés, de la diversité du groupe et de proposer un-e artiste. Toutes les décisions sont débattues et prises à l'unanimité.

L'action des NC peut être résumée par cinq axes :

- le retour du dialogue approfondi et de l'action commune, incarné par le protocole ;
- la participation de personnes d'origines sociales et culturelles diverses à la commande d'une œuvre ;
- l'ancrage de l'art dans des enjeux de société ;
- l'attribution à l'art d'un usage en lien avec les citoyen-ne-s ;
- l'émergence d'un partage des responsabilités entre les citoyen-ne-s, les artistes, le milieu culturel et le secteur public.

### **3 Les Nouveaux Commanditaires**

Les NC sont une association à but non lucratif qui défend une démarche particulière appelée « protocole<sup>3</sup> ». Il a été formulé en 1991 par l'artiste François Hers<sup>4</sup> qui estime que les citoyen-ne-s ont besoin de l'art pour vivre.

Ce qu'apporte l'auteur est « une réponse simple, efficace et pragmatique aux relations des citoyens à l'art dans un système démocratique. [...] et qui ne réduit pas davantage l'art à une participation consommatrice ou à une expérience éducative »<sup>5</sup>. En d'autres termes, pour se sentir impliqué, il ne faut pas seulement être invité-e, il faut être légitimé-e, quels que soient l'origine et le parcours de vie. L'art doit être l'affaire de tout le monde.

La question à l'origine du protocole est « pourquoi créer ? », ce qui sous-entend celle du rôle de l'art dans notre environnement.<sup>6</sup> Pour trouver la réponse, trois acteurs entrent en scène : le ou la commanditaire, le ou la médiateur-trice et l'artiste. Chacun-e apporte son expertise, en respectant l'avis de l'autre.

En Europe, ce sont plus de 400 projets qui ont ainsi vu le jour. Ils ont été souhaités par une population large : des commerçant-e-s, des étudiant-e-s, des médecins, des jardinier-ère-s et d'autres encore.

Une œuvre symptomatique résultant de l'action des NC est celle issue du lavoir de Blessey<sup>7</sup>, réalisée par l'artiste suisse Rémy Zaugg (1943-2005). Analyste de l'espace urbain, il a travaillé sur la manière dont on (se) représente le monde. Sa carrière internationale l'a amené à monter de nombreuses expositions, dont celles des architectes Herzog & De Meuron au Centre Pompidou en 1995 à Paris.

Blessey est une petite commune de Bourgogne. L'origine du projet provient de Françoise Naudet, présidente de l'Association des Sept vallées en Haute Côte d'Or. Les lavoirs utilisés anciennement tombaient peu à peu hors d'usage, puis en ruine. Consciente de la perte de ce patrimoine architectural, mais aussi de la disparition d'une forme de mémoire, elle propose avec treize villages et d'autres entités qui les composent, un projet pour rénover entre autres le lavoir de Blessey.

<sup>3</sup> Le protocole participatif des Nouveaux Commanditaires est disponible à cette adresse : <https://nc-na.ch/files/PDF-assets/le-protocole.pdf>

<sup>4</sup> Voir à ce sujet : COLLIN, Jean-Damien, « Les « Nouveaux commanditaires » : la création comme enjeu démocratique » in *NECTART*, 2018, p.109.

<sup>5</sup> *Idem*.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p.110.

<sup>7</sup> Pour en savoir davantage : <http://www.nouveauxcommanditaires.eu/fr/25/214/le-lavoir-de-blessey>



Figure 2 Vue du lavoir rénové de Blessey avec la création d'un étang. Disponible à cette adresse : [Le lavoir de Blessey | Les Nouveaux commanditaires](#)

L'architecture du lavoir, en demi-cercle, nécessite une rénovation complète et le parc qui l'entoure un réaménagement total. Rémy Zaugg propose une place embrassant la forme du lavoir, recrée des chemins délaissés et restaure les pierres anciennes. Afin de rappeler l'eau, un étang est creusé sur le terrain donné par un agriculteur « commanditaire ». Ces réalisations s'accompagnent de la redynamisation des métiers liés à la taille de la pierre. Un film documente l'historique du projet.<sup>8</sup>



Figure 3 Vue de la cour faisant face au lavoir rénové de Blessey. Disponible à cette adresse : [Le lavoir de Blessey | Les Nouveaux commanditaires](#)

Les cinq axes caractéristiques de la démarche cités plus haut sont présents dans l'exemple du lavoir de Blessey : treize villages se sont unis pour restaurer une partie de leur patrimoine architectural et culturel ; les habitant-e-s et membres de différentes communautés sociales ont participé ; l'enjeu de société autour du lavoir a été consolidé ; un espace vert répondant à un usage a été réhabilité ; les liens entre les habitant-e-s se sont durablement renforcés.

<sup>8</sup> Le film peut être visionné à l'adresse suivante : <https://vimeo.com/77405894>

#### 4 Les Nouveaux Commanditaires en Suisse

La démarche des NC est présente en Suisse depuis 2014. L'association dispose de deux médiatrices qui se partagent les mandats. Comme sa consœur française, la structure offre un soutien logistique et financier. En Suisse, elle est financée principalement par Pro Helvetia, la Fondation Leenaards et la Fondation Mercator.

Parmi les sept projets lancés en Suisse, de dimensions variables, quatre sont terminés.

**Tableau 1 : Projets des Nouveaux Commanditaires en cours ou achevés**

Ville	Nom du projet	État du projet	Début du projet / Fin du projet	Type d'œuvre
Bâle-Ville	Kasernenareal	En cours	Depuis 2022	Pas encore d'artiste retenu
Fribourg	Collège Sainte-Croix	Terminé	2019-2023	Rénovation d'une salle dite « canard » et création d'œuvres scéniques
Genève	Association Bolivia-9	En cours	Depuis 2018	Film de fiction avec les commanditaires
Chêne-Bougeries	EMS Le Nouveau Prieuré	Terminé	2019-2022	Installation artistique et tirages photographiques dans un puits de lumière du bâtiment
Genève	Bains des Pâquis	En cours	Depuis 2019	Installation d'un portail d'entrée sur la jetée
Lausanne	Commande des habitant-e-s	En cours	Depuis 2022	Pas encore d'artiste retenu
Nyon	Parc de Buis	Terminé	2015-2021	Ensemble de charpente en bois permettant de créer un lieu convivial

Ces interventions occupent autant des espaces partagés en intérieur (Kasernenareal / Collège Sainte-Croix / EMS) que des lieux privés (Bolivia-9) ou en extérieur (Bains des Pâquis / Parc de Buis).

L'ambition du projet de Renens est de proposer aux nouveaux commanditaires l'espace du centre-ville, ce qui serait la première intervention de ce type dans notre pays.



Fribourg, Collège Sainte-Croix. Disponible à cette adresse :

<https://nc-na.ch/nos-projets#la-commande-du-college>



Chêne-Bougeries, EMS Le Nouveau Prieuré. Disponible à cette adresse :

<https://nc-na.ch/nos-projets#la-commande-de-lems>



Genève, Bains des Pâquis. Disponible à cette adresse :

<https://nc-na.ch/nos-projets#la-commande-des-bains>



Nyon, Parc de Buis. Disponible à cette adresse :

<https://nc-na.ch/nos-projets#la-commande-du-parc-de-buis-nyon>

## 5 Le processus des Nouveaux Commanditaires à Renens

Toutes les réalisations menées par les NC s'inscrivent dans la durée. Centré sur le dialogue et le débat, le processus peut durer 3 voire 4 ans.

Le tableau ci-dessous détaille les deux phases telles qu'elles pourraient se déployer à Renens.

### Phase 1 : médiation et esquisse de l'œuvre

1)	<p><u>Les Commanditaires : création du groupe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de la démarche et enjeux : information</li> <li>- 20 personnes maximum</li> <li>- 6 réunions / an durant deux ans</li> <li>- Pilotage : Ville de Renens et médiatrice NC</li> </ul> <p>La Municipalité n'est pas impliquée dans la constitution du groupe des commanditaires. Elle est chargée de le valider et de suivre la procédure.</p>
2)	<p><u>L'objet de la commande</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématisation de l'intervention : lieu ? Rénovation ? Nouvelle œuvre d'art ?</li> <li>- Expression des premières pistes : de quelle manière vit-on à Renens ? Comment arpente-t-on un quartier ? Quelle expérience de la ville par l'usager-ère ? L'habitant-e ?</li> </ul> <p>Il pourrait être opportun à ce moment que la Municipalité entende les vœux émis par les commanditaires même si un lieu ou une problématique n'est pas retenu.</p>
3)	<p><u>Premier scénario et élaboration du cahier des charges de l'artiste</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Esquisse des paramètres de la commande : envies ? Type d'intervention ?</li> <li>- Elaboration du cahier des charges de l'artiste : idées, techniques, formes, tailles, etc.</li> </ul> <p>La Municipalité prend acte du cahier des charges.</p>
4)	<p><u>Choix de l'artiste</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propositions d'artistes – locaux et internationaux - par la médiatrice</li> <li>- Discussions entre les commanditaires et l'artiste retenu, encadrés par la médiatrice</li> </ul>
5)	<p><u>Première réalisation ou esquisse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition par l'artiste d'un projet et d'un budget</li> <li>- Validation du budget à l'unanimité par les commanditaires</li> </ul> <p>La Municipalité valide le projet et le budget.</p>



**Phase 2 : financement et production de l'œuvre**

1)	<u>Recherches de financement</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherches de fonds complémentaires à celui de la Ville de Renens lancées par l'association des NC</li> <li>- Communication sur les démarches entreprises, le mécénat</li> <li>- Présentation du financement à la Municipalité</li> <li>- Une fois le projet accepté par la Municipalité, les commanditaires présentent le projet de financement à la Ville</li> </ul>
2)	<u>Production de l'œuvre et inauguration</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production : droits d'auteurs, de propriété, de diffusion, contrat de cession</li> <li>- Autorisations nécessaires pour la maîtrise d'ouvrage</li> <li>- Inauguration</li> </ul>
3)	<u>Documentation et communication</u> A définir selon le projet retenu mais toutes les étapes peuvent être documentées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication et / ou film</li> <li>- Recueil des récits des commanditaires</li> </ul>

**Tableau 2 : Etapes et rôles décisionnels du projet des Nouveaux Commanditaires à Renens**

Étapes	Responsable	Assisté de	Rôle décisionnel
Définition du cadre et du groupe des commanditaires	Municipalité	Médiateur·trice	
Objet et lieu(x) de la commande	Commanditaires	Médiateur·trice Municipalité	Municipalité : décision
Rédaction des cahiers des charges	Commanditaires	Médiateur·trice	Municipalité : prise d'acte
Proposition d'artiste	Médiateur·trice		Commanditaires : décision
Choix de l'œuvre	Commanditaires	Médiateur·trice	Municipalité : prise d'acte
Financement	Association des NC	Commanditaires Municipalité	
Production et mise en place de l'œuvre	Artiste	Municipalité Médiateur·trice	

## 5.1 Calendrier prévisionnel

La phase 1 consiste à définir une problématique propice à un projet des NC. Le cadre d'intervention étant partiellement défini par la Municipalité (le centre-ville de Renens au sens large), un premier appel à participer pourra être lancé. A cette occasion, une séance d'information aura lieu pour présenter la démarche et les personnes intéressées confirmeront leur engagement au cours d'une première rencontre. Une fois le groupe constitué, un cycle de rencontres sera planifié tous les deux mois. Le calendrier prévisionnel pourrait être le suivant, mais dépendra des commanditaires et de leur rythme, qu'il est primordial de respecter.

**Tableau 3 : Calendrier des Phases 1 et 2 d'un projet des Nouveaux Commanditaires à Renens**

Étapes	Calendrier
<b>Phase 1 : médiation et esquisse de l'œuvre</b>	
Identification d'un cadre propice Envoi des invitations / appel aux personnes intéressées Rencontre de présentation Confirmation des personnes intéressées et première séance Premier scénario	2024
Cahier des charges Rappel et synthèse Réflexion autour de l'œuvre Premières invitations à des artistes Retour et sélection de l'artiste Confirmation du choix de l'artiste et premières maquettes	2025
<b>Phase 2 : financement et production de l'œuvre</b>	
Poursuite des travaux (demandes d'autorisations et démarches administratives)	2026
Fin des travaux et conclusion	2027

## 5.2 Le choix des commanditaires

Les commanditaires sont des personnes représentatives du territoire concerné par le projet, à savoir le centre-ville de Renens. Aussi, le groupe doit être composé de citoyen-ne-s et usagères et usagers du centre-ville ; d'associations, de commerces ou d'entreprise actives ; de toute personne liée par son activité au centre-ville.

Par ailleurs, de l'expérience des médiateur-trice-s, il est recommandé de limiter la taille du groupe à 20 commanditaires.

Afin d'informer la population concernée et de permettre aux intéressé-e-s de venir aux premières séances d'information, la Municipalité entend procéder de la manière suivante :

- diffusion de l'information sur les canaux usuels (site web, communication interne, réseaux sociaux) ;
- affichage public;
- relais à travers le réseau associatif de la Ville.

Si le groupe n'est pas suffisamment représentatif, des moyens seront déployés :

- information ciblée aux habitant-e-s du quartier ;
- porte à porte / distribution de flyers au centre-ville.

Ces différentes mesures devraient permettre d'obtenir le groupe le plus représentatif possible. Il est attendu que les habitant-e-s résident à l'année à Renens. Pour les autres catégories (associations, entreprises, sociétés, commerces, etc.), leur participation est possible dès lors que leur siège est à Renens.

## 5.3 Communication

Trois moments particuliers de la démarche des NC feront l'objet d'une communication :

- lancement de la démarche et constitution du groupe : affiches, flyers, journal communal, réseaux sociaux, etc., afin de toucher le public le plus large possible ;
- définition du projet : communication par les commanditaires et la Municipalité;
- vernissage de l'œuvre : information large au public par les différents canaux de communication.

## 6 Descriptions des coûts

La Municipalité présente ci-après les coûts d'un projet des NC pour les phases 1 et 2. Il convient de préciser que le montant de CHF 63'000.- TTC sert à mettre en route le projet et faire levier pour la recherche de fonds portée par l'association des Nouveaux Commanditaires, qui prend spécifiquement en charge le salaire de la personne assurant la médiation.

Durant la phase 2, l'association des NC lance la recherche de fonds qui doit permettre de couvrir l'ensemble des frais de production de l'œuvre, de son installation, de sa documentation et de sa pérennisation. Le projet va évoluer en fonction des résultats de la recherche de financement.

### 6.1 Coûts de fonctionnement uniques

#### 6.1.1 Coûts pour un projet des Nouveaux Commanditaires

La mise en route d'un projet des Nouveaux Commanditaires nécessite un investissement unique de la Ville de Renens à hauteur de **CHF 63'000.- TTC** qui permettra de mettre en place les étapes des deux phases présentées plus haut. Les frais restants sont couverts par la recherche de fonds menée par l'association des NC.

Les coûts sont répartis de la façon suivante :

	2024	2025	2026	2027	Total TTC
a) Honoraires de l'artiste		6'500	3'300	3'200	<b>13'000</b>
b) Frais de déplacement de l'artiste		1'000	500	500	<b>2'000</b>
c) Frais de nuitées de l'artiste		800	300	300	<b>1'400</b>
d) Jetons de présence des commanditaires	2'400	4'800	1'600	1'600	<b>10'400</b>
e) Frais de baby-sitting	600	1'200	400	400	<b>2'600</b>
f) Frais de communication	2'000			2'000	<b>4'000</b>
g) Production		6'500	6'500		<b>13'000</b>
h) Suivi de projet		14'000			<b>14'000</b>
i) Divers	600	1'200	400	400	<b>2'600</b>
<b>Total CHF TTC</b>	<b>5'600</b>	<b>36'000</b>	<b>13'000</b>	<b>8'400</b>	<b>63'000</b>

### 6.1.2 Précisions sur la répartition des coûts

- a) Les honoraires de l'artiste sont basés sur les recommandations de l'association des NC et échelonnés selon la charge de travail. L'année 2025 est la plus conséquente puisque c'est à ce moment que les commanditaires entrent en contact avec l'artiste. La moitié des honoraires serait donc versée en 2025 (CHF 6'500.-), puis le reste est réparti sur les années 2026 (CHF 3'200.-) et 2027 (CHF 3'300.-), pour un total de : **CHF 13'000.-**.
- b) Étant donné que l'artiste n'est pas connu-e et qu'il ou elle sera amené-e à participer aux séances, des frais de déplacement et de nuitées sont budgétés à hauteur de respectivement **CHF 2'000.-** et **CHF 1'400.-**.
- d) Afin de préparer les séances des phases 1 et 2, la Municipalité propose de verser des jetons de présence de CHF 40.- par commanditaire. Trois séances auront normalement lieu en 2024 (CHF 2'400.-), puis six en 2025 (CHF 4'800.-), puis à nouveau deux par an en 2026 (CHF 1'600.-) et 2027 (CHF 1'600.-), multiplié par 20 commanditaires, le tout pour un total de treize séances : **CHF 10'400.-**. Ces coûts seraient spécifiques au projet de la Ville de Renens.
- e) Dans ce même ordre d'idée, des frais de baby-sitting sont ajoutés, selon le même rythme de séance. Imaginés pour un quart des commanditaires, et calculés pour une durée de trois heures selon les tarifs de la Croix-Rouge, cela représente pour treize séances une somme de **CHF 2'600.-**. Ces coûts seraient spécifiques au projet de la Ville de Renens.
- f) Afin de constituer le groupe de commanditaires, mais aussi pour inviter le public à l'inauguration de l'œuvre, des supports de communication seront produits et des frais engagés pour un total de **CHF 4'000.-**.
- g) Des frais de production, estimés à **CHF 13'000.-**, sont budgétés pour des maquettes et des plans. Ils sont répartis entre 2025 et 2026. Cela permettra également d'être utile pour la documentation du processus.
- h) En parallèle aux réunions, un suivi sera assuré auprès des commanditaires par un-e chargé-e de projet délégué-e et salarié-e par la Municipalité. Cette personne collaborera avec la médiatrice de l'association des NC et sera l'interface entre les commanditaires et la Municipalité. Un montant de **CHF 14'000.-** est prévu en 2025, année centrale du projet.
- i) Enfin, des frais divers sont ajoutés, proportionnellement aussi au nombre de séances annuelles pour répondre à d'éventuelles demandes de matériel de travail pour les commanditaires, pour un total de **CHF 2'600.-**.

Les coûts de réalisation du projet seront financés par la recherche de fonds de l'association des NC et de ses mécènes. Un montant estimé de CHF 120'000.- TTC est attendu par ce biais. Pour donner un ordre de grandeur, voici les apports respectivement de deux collectivités publiques et de l'association des NC :

**Tableau 4 : Apports financiers des collectivités et de l'association des NC**

	Apports des collectivités publiques	Apports de l'association des Nouveaux Commanditaires
Fribourg	50'000.-	123'000.-
Nyon	39'500.-	128'500.-

## 7 Incidences financières

Charges uniques, selon le point 6.1.1 Coûts d'un projet des Nouveaux Commanditaires :

Désignation	N° de compte	2024	2025	2026	2027	Total TTC
a) Honoraires de l'artiste	5000.3189.01		6'500	3'300	3'200	<b>13'000</b>
b) Frais de déplacement de l'artiste	5000.3199.03		1'000	500	500	<b>2'000</b>
c) Frais de nuitées de l'artiste	5000.3199.03		700	300	300	<b>1'300</b>
d) Jetons de présence des commanditaires	5000.3003.00 + Natures charges sociales	2'400	4'800	1'600	1'600	<b>10'400</b>
e) Frais de baby-sitting	5000.3199.03	400	1'200	400	400	<b>2'400</b>
f) Frais de communication	5000.3189.01	2'000			2'000	<b>4'000</b>
g) Production	5000.3189.01		6'500	6'500		<b>13'000</b>
h) Suivi de projet	5000.3012.02 + Natures charges sociales		14'000			<b>14'000</b>
i) Divers	5000.3199.03	600	1'200	400	400	<b>2'600</b>
<b>Total CHF TTC</b>		<b>5'600</b>	<b>36'000</b>	<b>13'000</b>	<b>8'400</b>	<b>63'000</b>

## 8 Plan Climat

Il est difficile de prévoir les incidences en lien avec le Plan Climat tant que le projet n'est pas défini.

## 9 Conclusion de la Municipalité

La Ville de Renens fait l'objet de diverses reconnaissances pour la manière dont elle conçoit le lien entre sa population et l'aménagement de son territoire. En témoignent le Flâneur d'Or pour le Rayon vert ou encore le Prix Wakker pour le patrimoine de demain.

Aujourd'hui, avec l'émergence de nouveaux modes de vie et le constat d'une fragilisation du lien social, exprimés tant par les familles, les jeunes ou les personnes âgées que par les associations, la proposition des Nouveaux Commanditaires est une manière de cultiver les relations humaines autour de l'art et, dans le projet de Renens, de l'art dans l'espace public.

Le choix de délimiter un « morceau de ville » comme lieu d'intervention distingue le projet envisagé à Renens des autres réalisations en Suisse. Ce choix participe de l'attention portée par la Municipalité pour concilier développement urbanistique avec qualité de vie, économie avec engagement collectif, culture avec citoyenneté.

Pour citer le protocole des NC, « l'œuvre d'art devient non plus l'expression emblématique d'une seule individualité mais celle de personnes autonomes décidées à faire société en donnant un sens commun à la création contemporaine ». L'enrichissement des ressources et compétences locales, ainsi que le développement de la culture au sens large construisent non seulement le patrimoine matériel et immatériel de demain, mais également l'appartenance à une communauté.

En incitant à la participation toute personne et entité concernées par la vie au centre-ville de Renens et en les accompagnant dans un processus innovant, la Municipalité donne à la société civile l'opportunité de s'approprier une démarche artistique unique en son genre, accessible, démocratique, fédératrice, avec la pleine confiance des autorités communales. Une chance pour la collectivité publique et pour le rayonnement de la Ville de Renens qui confirme son identité de cité tournée vers l'avenir et chef-lieu du district de l'Ouest lausannois.

---

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 64-2024 de la Municipalité du 15 avril 2024,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**APPROUVE** le projet d'art dans l'espace public (Les Nouveaux Commanditaires).

**ACCEPTÉ** les charges supplémentaires au budget 2024 telles que décrites au point 7 du présent préavis pour un montant total de CHF 5'600.- TTC répartis dans les différents comptes de la section no 5000 « Service administratif ».

**PREND ACTE** que soient portées aux budgets 2025 à 2027 les charges supplémentaires inhérentes au présent préavis, telles que décrites au point 7 « Incidences financières ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 avril 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic:



Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:



Michel Veyre



Membres de la Municipalité concerné.e.s : - Mme Nathalie Jaccard;  
- M. Oumar Niang.